



Pour le Rétablissement de la Gratuité des Transports pour les Seniors

Rassemblement le Mardi 4 Décembre 2018

à 10h - Square Charles de Gaulle

Remise de plus de 20 000 pétitions

Les faits

Alors que le Maire de Toulouse avait fait du maintien de la gratuité des transports pour les Seniors **un engagement de campagne** lors des élections municipales de 2014, la majorité municipale à la tête du SMTC/TISSEO et soutenue par l'ensemble des élus des municipalités composant la communauté d'agglomération a œuvré pour cette remise en cause, **acquise depuis 1972**, à compter du 3 juillet 2017. La suppression de la gratuité est également effective pour les demandeurs d'emploi et des remises en cause tarifaires pour les jeunes de moins de 26 ans.

Il faut dire qu'elle n'a pas trouvé d'opposition dans cette instance.

Le Maire invoque « l'injustice tarifaire » qu'il aurait subitement découverte, « l'importante chute des dotations de l'Etat » certes mais largement compensée par **+ 15 % d'augmentation des impôts pour la ville et + 7,5% pour Toulouse Métropole** dès son début de mandat. Nous avons donc déjà payé.

Cette gratuité n'est pas un cadeau ni un privilège mais une aide à la mobilité sociale et un maintien d'une qualité de vie à un âge où globalement, les revenus diminuent et de nouvelles charges émergent

Un Contexte toujours plus difficile pour les retraité-e-s

- **Le pouvoir d'achat des pensions à la baisse continue**

Alors que la loi fixe la revalorisation des pensions sur l'augmentation des prix, le gouvernement s'affranchit de la loi. **Rien en 2018** et annonce **d'une augmentation de 0,3%** pour janvier 2019 alors que l'inflation devrait être à 2,1 % et de **0,3% en janvier 2020** pour une inflation estimée autour de 2 %. En 2017, la revalorisation a été de 0,8 % au 1^{er} octobre pour une inflation qui a été de 1 % (cf INSEE).

- **Augmentation de la CSG de 1,7 point (soit plus de 25% du montant de la CSG sur la pension) depuis janvier 2018** ce qui représente des prélèvements très importants pour des millions de retraité-e-s.

Ce scandaleux prélèvement est assorti d'une injonction gouvernementale à l'adresse des retraités d'être solidaires avec leurs enfants et petits-enfants. Comme si on l'avait attendu !!

Rappelons que la solidarité nationale s'exerce dans la cadre de la Sécurité Sociale où il devient **URGENT** de créer le 5^{ème} risque pour la prise en charge de la perte d'Autonomie et de mettre un terme, entre autres, aux restes à charge exorbitants pour les retraité-e-s et leurs familles contraints à l'admission en EHPAD.

- **Augmentation des transports Urbains**

A compter du 3 juillet 2017, La Mairie de Toulouse et le SMTC ont mis fin, entre autres, à la gratuité des transports pour les Seniors. La mobilisation a fait que la gratuité a été prolongée de quelques mois mais ne sera pas appliquée à ceux qui ont 62 ans à partir de juillet 2017.

Si le tarif intègre l'âge légal de départ en retraite à 62 ans, il laisse hors du système les retraité-e-s en retraite avant 62 ans du fait de carrières longues ou de métiers pénibles, etc.

Depuis juillet 2018, les tarifs ont augmenté pour tous et donc aussi pour les Seniors et cela est programmé pour chaque année jusqu'en 2021.

La Gratuité, un combat d'avenir

Notre engagement n'est ni ringard ni corporatiste, il ne demande qu'à s'élargir.

La gratuité des Transports Urbains s'impose dans le débat public car les conditions du transport routier (domicile/travail) sont difficiles et mènent souvent à l'asphyxie.

En France, 37 Collectivités l'ont adopté, dont l'agglomération de Dunkerque depuis le 1^{er} septembre 2018 et 107 Collectivités dans le monde.

Partout où la gratuité progresse, la fréquentation aussi et les conditions du transport s'améliorent.

Si la gratuité c'est « le service débarrassé du prix mais pas du coût ». Comment la finance-t-on ? Par une revalorisation de la taxe transport auprès des entreprises sur la base de leur chiffre d'affaire ! Pour quel service ? Pour un bénéfice humain, environnemental, démocratique

Par exemple, des Collectivités passées à la gratuité estiment que le coût maîtrisé engendre de réels bénéfices en termes de pollution et de ses conséquences.

Pour le rétablissement, dans l'immédiat, de la gratuité des Transports Urbains pour les Seniors à partir de leur départ en retraite comme c'était le cas depuis 45 ans,

Rassemblons-nous pour remettre les plus de 20 000 pétitions qui le demandent **Mardi 4 décembre 2018 à 10h - Square Charles de Gaulle**

Afin d'améliorer l'accès attractif des transports en commun pour tous, un débat doit s'ouvrir pour un service public gratuit.

« Les gratuités créent dans la vie sociale des zones de véritable égalité et favorisent ainsi la démocratie. C'est la grande différence avec les tarifs sociaux, pollués par le sentiment soit d'être assisté, soit de payer à la place des autres. »